

POLITIQUE ACHATS





Sommaire

1.	Contexte	2
2.	Objectif	2
3.	Nos valeurs	3
4.	La stratégie Achats Responsables du groupe Unither Pharmaceutica	ls 3
5.	Les engagements du Groupe Unither Pharmaceuticals	5
6.	The commitments of our suppliers and subcontractors	Erreur ! Signet non défini.

1. Contexte

La Politique Achats du Groupe Unither s'inscrit pleinement dans la politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) du Groupe et exprime les engagements de celui-ci dans le déploiement de sa stratégie d'Achats Responsables ainsi que ses attentes vis-à-vis de ses fournisseurs et de ses soustraitants.

Elle marque la volonté du Groupe Unither d'inscrire sur le long terme la relation avec ses fournisseurs et sous-traitants. Une relation, profitable aux deux parties, basée sur des critères de responsabilité sociétale, de qualité, de coût, de délai et d'innovation permettant ainsi une meilleure maîtrise des risques et une optimisation régulière et durable de la performance de ses fournisseurs et sous-traitants.

2. Objectif



VISION

Notre vision consiste à fabriquer des produits abordables et faciles d'utilisation, améliorant la vie des patients du monde entier.



MISSION

Notre mission est de fournir des solutions innovantes, compétitives et durables à nos clients.

Pour ce faire, nous allions un vaste savoir-faire en matière de technologies d'administration des médicaments et d'opérations de remplissage et de finition, à notre compréhension toujours plus approfondie des besoins des patients et à notre expérience du développement de produits et de la mise en œuvre des processus.



Les relations approfondies et durables avec nos fournisseurs et nos sous-traitants, ainsi que leur implication, sont essentiels à la réussite de l'accomplissement de notre mission et de notre stratégie d'Achats Responsables.

3. Nos valeurs

Dans notre vie et notre travail quotidiens, nous cherchons à incarner nos valeurs fondamentales, qui sont l'innovation, le respect, la responsabilité, le courage et la confiance.



Le respect de nos valeurs fondamentales, y compris par nos fournisseurs et nos sous-traitants, garantit une éthique de collaboration. L'ensemble des employés du Groupe Unither agissent conformément à notre Code de Conduite, reprenant ces valeurs. Nous demandons à nos partenaires, comme mentionnés dans nos contrats commerciaux, de le respecter également.

4. La stratégie Achats Responsables du groupe Unither Pharmaceuticals

Le Groupe UNITHER s'engage à exercer l'ensemble de ses activités en parfaite conformité avec les lois applicables, les normes juridiques et éthiques en la matière et à adopter une attitude professionnelle, équitable et intègre dans l'ensemble de ses activités.

Respect des droits fondamentaux, lutte contre le travail illégal et le travail des enfants

Le Groupe Unither s'engage et demande à ses fournisseurs et à ses sous-traitants de s'engager à respecter les lois et règlements applicables en matière de respect des droits fondamentaux, de travail



illégal et de travail des enfants. Le terme « enfant » signifie ici toute personne en dessous de l'âge minimum légal d'accès à l'emploi, sous réserve que l'âge légal soit conforme aux dispositions définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Le Groupe Unither s'interdit de travailler avec ou de recourir à des fournisseurs ou sous-traitants qui ne respecteraient pas ces droits. Si malgré tout le soin apporté à cet objectif, un fait de travail illégal ou de travail d'enfant devait être décelé, alors toute relation contractuelle cesserait immédiatement.

Nous nous engageons par ailleurs à fournir à nos collaborateurs mais également à toute personne amenée à exercer une activité au sein d'Unither, un environnement de travail sûr et respectueux des droits fondamentaux de la personne. L'équité de traitement, la non-discrimination et la liberté d'expression sont des points fondamentaux dans le Groupe Unither et nous nous efforçons de les faire vivre au quotidien.

Bonne foi, pratiques commerciales loyales

Le Groupe UNITHER s'engage à agir de bonne foi, avec intégrité et diligence envers les fournisseurs et sous-traitants. Aucun salarié, acheteur ou non, ne doit indûment tirer profit de toute autre personne physique ou morale par manipulation, dissimulation, abus d'information privilégiée, déclaration inexacte de faits importants, ou toute autre pratique intentionnellement déloyale.

Lutte contre la corruption

En conformité avec son Code de Conduite et sa Politique de Lutte contre la Corruption, le Groupe UNITHER interdit toute forme de corruption ou de trafic d'influence et notamment le versement de pots-de-vin, quelle que soit leur forme.

Le service Achats du Groupe Unither sélectionne ses fournisseurs et sous-traitants sur la base de critères objectifs et exige d'eux qu'ils lui permettent de satisfaire pleinement ses attentes et celles de ses clients.

Le service Achats prend des décisions basées sur une évaluation impartiale et objective des faits de chaque situation, sans l'influence de dons substantiels, de divertissements ou d'autres faveurs qui pourraient nuire à son jugement. Il est tout aussi essentiel que les fournisseurs et sous-traitants avec lesquels nous interagissons prennent également des décisions impartiales et objectives sans interférence inappropriée, et prennent contact avec le Groupe si des agissements de salariés d'Unither contrevenaient à ces règles.

Respect des informations confidentielles et personnelles

Le Groupe Unither s'efforce de protéger les informations confidentielles liées aux activités commerciales avec ses fournisseurs et ses sous-traitants y compris les informations personnelles. Des contrats de confidentialité sont signés avec l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants couvrant l'utilisation, la modification et la diffusion mais aussi la destruction ou la restitution de ces informations confidentielles. Le Groupe Unither s'engage à protéger les renseignements personnels de ses fournisseurs et sous-traitants dans le respect des lois en vigueur.

Protection de l'environnement



Conformément à son Code de Conduite, le Groupe Unither gère son activité dans le respect de l'environnement et dans le respect de la loi. Nous nous efforçons de maintenir une démarche d'amélioration continue en la matière et de nous conformer à toutes les lois et règlements environnementaux dans tous les pays où nous opérons.

Notre engagement RSE, aussi fort soit-il, ne pourra être complet sans le support de nos fournisseurs et sous-traitants pour contribuer à produire des médicaments de plus en plus respectueux de l'environnement. Le Groupe Unither reste à l'écoute des nouvelles formes de consommations en lien avec l'environnement pour l'aider à réduire son empreinte environnementale.

Conformité aux normes de qualité

Le Groupe Unither doit se conformer aux lois et règlements et se doit de faire appliquer les procédures opérationnelles encadrant les bonnes pratiques de fabrication, bonnes pratiques de laboratoire, les pharmacopées des différents pays, etc... Le Groupe Unither procédera à des audits périodiques de conformité en fonction des besoins et politiques locales pour s'assurer que ses fournisseurs et soustraitants sont eux aussi conformes.

5. Les engagements du Groupe Unither Pharmaceuticals

Le Groupe UNITHER s'engage à exercer l'ensemble de ses activités en parfaite conformité avec les lois applicables, les normes juridiques et éthiques en la matière et à adopter une attitude professionnelle, équitable et intègre dans l'ensemble de ses activités.

Respect des droits fondamentaux, lutte contre le travail illégal et le travail des enfants

Le Groupe Unither s'engage et demande à ses fournisseurs et à ses sous-traitants de s'engager à respecter les lois et règlements applicables en matière de respect des droits fondamentaux, de travail illégal et de travail des enfants. Le terme « enfant » signifie ici toute personne en dessous de l'âge minimum légal d'accès à l'emploi, sous réserve que l'âge légal soit conforme aux dispositions définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Le Groupe Unither s'interdit de travailler avec ou de recourir à des fournisseurs ou sous-traitants qui ne respecteraient pas ces droits. Si malgré tout le soin apporté à cet objectif, un fait de travail illégal ou de travail d'enfant devait être décelé, alors toute relation contractuelle cesserait immédiatement.

Nous nous engageons par ailleurs à fournir à nos collaborateurs mais également à toute personne amenée à exercer une activité au sein d'Unither, un environnement de travail sûr et respectueux des droits fondamentaux de la personne. L'équité de traitement, la non-discrimination et la liberté d'expression sont des points fondamentaux dans le Groupe Unither et nous nous efforçons de les faire vivre au quotidien.

Bonne foi, pratiques commerciales loyales

Le Groupe UNITHER s'engage à agir de bonne foi, avec intégrité et diligence envers les fournisseurs et sous-traitants. Aucun salarié, acheteur ou non, ne doit indûment tirer profit de toute autre personne



physique ou morale par manipulation, dissimulation, abus d'information privilégiée, déclaration inexacte de faits importants, ou toute autre pratique intentionnellement déloyale.

Lutte contre la corruption

En conformité avec son Code de Conduite et sa Politique de Lutte contre la Corruption, le Groupe UNITHER interdit toute forme de corruption ou de trafic d'influence et notamment le versement de pots-de-vin, quelle que soit leur forme.

Le service Achats du Groupe Unither sélectionne ses fournisseurs et sous-traitants sur la base de critères objectifs et exige d'eux qu'ils lui permettent de satisfaire pleinement ses attentes et celles de ses clients.

Le service Achats prend des décisions basées sur une évaluation impartiale et objective des faits de chaque situation, sans l'influence de dons substantiels, de divertissements ou d'autres faveurs qui pourraient nuire à son jugement. Il est tout aussi essentiel que les fournisseurs et sous-traitants avec lesquels nous interagissons prennent également des décisions impartiales et objectives sans interférence inappropriée, et prennent contact avec le Groupe si des agissements de salariés d'Unither contrevenaient à ces règles.

Respect des informations confidentielles et personnelles

Le Groupe Unither s'efforce de protéger les informations confidentielles liées aux activités commerciales avec ses fournisseurs et ses sous-traitants y compris les informations personnelles. Des contrats de confidentialité sont signés avec l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants couvrant l'utilisation, la modification et la diffusion mais aussi la destruction ou la restitution de ces informations confidentielles. Le Groupe Unither s'engage à protéger les renseignements personnels de ses fournisseurs et sous-traitants dans le respect des lois en vigueur.

Protection de l'environnement

Conformément à son Code de Conduite, le Groupe Unither gère son activité dans le respect de l'environnement et dans le respect de la loi. Nous nous efforçons de maintenir une démarche d'amélioration continue en la matière et de nous conformer à toutes les lois et règlements environnementaux dans tous les pays où nous opérons.

Notre engagement RSE, aussi fort soit-il, ne pourra être complet sans le support de nos fournisseurs et sous-traitants pour contribuer à produire des médicaments de plus en plus respectueux de l'environnement. Le Groupe Unither reste à l'écoute des nouvelles formes de consommations en lien avec l'environnement pour l'aider à réduire son empreinte environnementale.

Conformité aux normes de qualité

Le Groupe Unither doit se conformer aux lois et règlements et se doit de faire appliquer les procédures opérationnelles encadrant les bonnes pratiques de fabrication, bonnes pratiques de laboratoire, les pharmacopées des différents pays, etc... Le Groupe Unither procédera à des audits périodiques de conformité en fonction des besoins et politiques locales pour s'assurer que ses fournisseurs et soustraitants sont eux aussi conformes.



6. Les engagements des fournisseurs et sous-traitants

L'implication de nos fournisseurs et sous-traitants est clé dans la réussie de notre mission et dans la satisfaction de nos clients. Ils sont acteurs dans le déploiement de notre stratégie d'Achats Responsables et la mise en place de la politique RSE du Groupe Unither et acceptent d'être évalués sur les principes énoncés ci-dessus.

Ils doivent notamment s'engager à livrer les produits et/ou services conformément aux prix, délais et niveaux de qualité définis lors des engagements contractuels et à adopter l'approche la plus transparente possible avec le Groupe Unither, notamment lors de la remise des offres de prix.

* Respect des droits fondamentaux, lutte contre le travail illégal et le travail des enfants

Les fournisseurs et sous-traitants du Groupe Unither se doivent de respecter les règlementations en vigueur et doivent s'assurer qu'ils n'ont pas recours au travail illégal ou au travail des enfants. Le terme « enfant » signifie ici toute personne en dessous de l'âge minimum légal d'accès à l'emploi, sous réserve que l'âge légal soit conforme aux dispositions définies par l'Organisation International du Travail (OIT).

Nous attendons également de nos fournisseurs et sous-traitants qu'ils s'assurent tout au long de leur propre chaîne d'approvisionnement et de sous-traitance du respect et de la bonne application de ces réglementations.

Bonne foi, pratiques commerciales loyales

Les fournisseurs et sous-traitants du Groupe UNITHER agissent en mode concurrentiel. Toute concertation ou échange entre fournisseurs sur les prix ou les offres est interdit tout comme la participation à un cartel.

Conflit d'intérêts

Les fournisseurs et sous-traitants du Groupe Unither garantissent l'absence de tout conflit d'intérêts ou toute situation s'apparentant à un potentiel conflit d'intérêts. Lorsqu'un conflit réel ou potentiel d'intérêts apparaît, ils doivent en notifier toutes les parties concernées. Après analyse, un plan d'action pourra être mis en œuvre par le Groupe Unither et des décisions seront prises.

Lutte contre la corruption

Les fournisseurs et sous-traitants du Groupe Unither s'engagent à se conformer aux lois, directives et réglementations anti-corruption en vigueur et à la présente Politique Achats ainsi qu'à la Politique de Lutte contre la Corruption du Groupe Unither.

Les fournisseurs et sous-traitants du Groupe Unither doivent faire preuve d'une attention toute particulière en vue de prévenir et détecter la corruption dans tout accord commercial, y compris avec leurs propres partenaires, fournisseurs et sous-traitants.

Respect des informations confidentielles et personnelles



Les fournisseurs et sous-traitants du Groupe Unither doivent se conformer au contrat de confidentialité signé avec le Groupe Unither au regard des informations confidentielles liées à la relation commerciale et aux législations, directives et réglementations applicables concernant la confidentialité des données personnelles.

* RSE et Environnement

Les fournisseurs et sous-traitants du Groupe Unither s'engagent à accompagner le Groupe Unither dans l'application de sa politique RSE, à s'y conformer et à mettre les moyens pour la développer et la déployer auprès de leurs propres fournisseurs et sous-traitants.

Les fournisseurs et sous-traitants s'efforcent de produire les produits/services conformément aux exigences contractuelles en appréciant l'impact environnemental et en se conformant aux lois et règlementations en vigueur dans les pays où ils opèrent.